

À LA UNE

A moins de 18 mois de la conclusion des discussions sur l'agenda du développement durable pour l'après 2015, la question du financement du développement des pays les plus pauvres et vulnérables de la planète est une préoccupation de plus en plus pressante. Au-delà d'une aide publique qui semble avoir atteint ses limites, et en l'absence d'une taxe globale sur les transactions financières qui peine à voir le jour, le recours aux marchés financiers, le financement public-privé, la lutte contre les flux illicites de capitaux, la mobilisation des ressources domestiques et l'amélioration de la fiscalité sont, entre autre, examinés, tout comme les modalités de partenariat et de coopération entre les gouvernements, les bailleurs et le secteur privé qui seront nécessaires pour mettre en œuvre cette diversité de sources et mécanismes de financement. L'aide publique au développement reste cependant essentielle pour nombre de pays en développement. Afin d'améliorer son efficacité en l'orientant vers les pays et populations qui en ont le plus besoin, l'OCDE a entamé une réflexion sur les modalités de sa comptabilisation et de son suivi. Cette réforme pourrait conduire à une plus grande transparence sur comment et où sont orientés les fonds les plus concessionnels. Il serait également souhaitable qu'elle conduise à un meilleur partenariat entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires de l'aide afin que l'aide soit mieux alignée sur leurs priorités et besoins.

En tout état de cause, la réflexion internationale actuelle autour du financement de l'agenda du développement durable post-2015 ne peut se faire sans les pays en développement les plus pauvres et vulnérables de la communauté internationale, et en particulier sans les ministres de l'Economie et des Finances, qui doivent se saisir de ce débat.

LE RÉSEAU EN ACTION

Réunion ministérielle et technique du réseau francophone

Date : jeudi 10 avril de 10h à 13h.

Lieu : Washington DC, salle HQ2 Salle 06B-073 du FMI.

- 10h00 - 11h30 : **Réunion ministérielle**
Dialogue avec l'OCDE sur la révision de la comptabilisation et du suivi de l'APD.
- 11h30 – 13h00 : **Réunion des experts francophones des finances**
Recettes budgétaires et la mobilisation des ressources intérieures, fondée sur les résultats du [questionnaire](#) renseigné par les experts.

Calendrier

Accéder au [calendrier](#) des moments-clés de l'année 2014 et des actions de plaidoyer du réseau.

Colloque de la FERDI «Développement durable, développement vulnérable»

La Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) a tenu un colloque les 9 et 10 janvier 2014 intitulé «Développement durable, développement vulnérable». Des intervenants issus, en autres, de l'Institut Brookings, des Nations Unies et de diverses universités et banques centrales, étaient réunis pour examiner la relation entre développement durable et développement vulnérable à travers quatre thèmes : (i) économie du développement et prise en compte du risque, (ii) analyse du financement international comme réponse à la vulnérabilité des pays, (iii) intégration régionale pour amortir l'impact des chocs subis par les pays et (iv) vulnérabilité contre durabilité dans le cadre des objectifs du développement après 2015 . Ordre du jour, présentations et liste des intervenants sont disponibles [ici](#).

Financer le futur : développer les infrastructures en Afrique Centrale

Le 10 mars 2014, la capitale camerounaise Yaoundé a accueilli une conférence régionale sur le thème de la mobilisation des ressources pour financer des projets d'infrastructure. Décideurs de haut niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale représentants du monde universitaire et experts issus d'institutions internationales se sont penchés, entre autres, sur la problématique du mode de financement de ces projets tels que les emprunts ou les PPPs. Tous les détails afférents à cette rencontre organisée par le FMI et la République du Cameroun – programme, présentations, liste des intervenants – sont accessibles [ici](#), y compris cette [présentation](#) du Département des finances publiques du FMI intitulée Gestion des risques budgétaires liés aux partenariats public-privé (PPP).

Africa Rising : succès et enjeux économiques en Afrique subsaharienne

Le FMI et le Mozambique organisent conjointement une conférence régionale les 29 et 30 mai 2014 à Maputo pour faire le point sur les résultats économiques de l'Afrique subsaharienne et les enjeux critiques auxquels la région est actuellement confrontée. Cette rencontre de haut niveau qui réunira des dirigeants d'Afrique et d'ailleurs, ainsi que des représentants de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire, tentera de faire le bilan d'une croissance économique vigoureuse en Afrique ces dernières années et de sa résistance accrue aux chocs. Des séances plénières seront ainsi consacrées à l'analyse des perspectives en termes d'opportunités et d'enjeux économiques, l'inclusion financière et la création d'emplois, le développement du secteur privé, tandis que des séances parallèles seront axées sur des thèmes plus spécifiques tels que le financement de l'infrastructure, l'optimisation des ressources naturelles et la création de marchés financiers plus viables. Il sera aussi question d'explorer le renforcement du partenariat entre le FMI et ses pays membres africains.

La conférence est organisée sur invitation et sera diffusée en flux en direct sur Internet. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web de la conférence à l'adresse www.africa-rising.org.

Conférence du FMI sur les défis macroéconomiques des PFR

Le FMI et le Ministère britannique du développement international ont conjointement organisé les 30 et 31 janvier 2014 une conférence sur le thème des défis macroéconomiques auxquels sont confrontés les pays à faible revenu. Ce forum a donné lieu à des échanges et discussions autour des dernières recherches innovantes, tant théoriques qu'empiriques, consacrées à la thématique de ces défis macroéconomiques. Un des objectifs clés étant d'attirer le maximum d'attention sur ces questions, les documents de référence et présentations proposés ont ainsi mis en exergue le mode opératoire de ces enjeux, notamment en termes d'impact sur la croissance, la stabilité macroéconomique et la résistance aux chocs. Présentations, documents et vidéos sont accessibles [ici](#).

RÉFÉRENCES ET PUBLICATIONS

Marée montante?

LE FMI a publié en janvier 2014 une [mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale](#) (PEM) d'octobre 2013. Ce document réévalue l'activité économique mondiale au cours du second semestre de 2013, et analyse la progression de la croissance par région. Globalement, la croissance dans les économies émergentes et en développement devrait se hisser à 5,1 % en 2014, puis à 5,4 % en 2015. Le taux de production de l'Afrique subsaharienne quant à lui est évalué à 6.1% en 2014 mais pourrait connaître une légère baisse en 2015 avec un taux de 5.8%.

Vers une réforme des conditions de prêts concessionnels?

Dans un contexte de discussions, au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE, des règles de concessionnalité qui lui permettent d'évaluer le volume de l'aide au développement (APD) des pays de l'OCDE, un [rapport](#) d'Eurodad (en anglais) passe en revue les principaux développements du débat sur la concessionnalité au cours des dix dernières années et appelle à une réforme en profondeur des règles du CAD. Il critique notamment la trop faible consultation des pays bénéficiaires de l'APD dans le débat actuel et souligne la nécessité d'une clarification de ces règles, qui conduisent certains pays donateurs à tenter d'honorer leurs engagements en matière d'aide en proposant aux pays en développement des prêts à intérêt élevé leur assurant une rentabilité élevée, au détriment des objectifs de développement et de la viabilité de la dette des pays bénéficiaires. Le rapport propose des recommandations en vue d'optimiser les bénéfices de l'aide pour les pays en développement, et pour inciter les pays donateurs à fournir des financements fortement concessionnels ayant un réel impact sur le développement.

Suite à la publication de ce rapport, Eurodad a reçu une [réponse de la part de l'OCDE](#) qui, reconnaissant l'importance du rapport et sa contribution au débat actuel, recommande cependant que toute modification du système soit faite avec précaution. L'OCDE précise que le processus de réflexion est toujours en cours et met à disposition les documents de travail qui forment la base des discussions actuelles.

L'intégration régionale et la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique

Un [blog](#) (en anglais) par un expert du Centre for Global Development Europe traite de la question des flux financiers illicites sur le continent africain et des actions concrètes récemment mises à exécution suite aux pressions d'une société civile de plus en plus engagée pour la 'justice fiscale', ainsi qu'aux pressions fiscales auxquelles les dirigeants de beaucoup de pays de l'OCDE sont à présent confrontés. Cet article liste également les récents travaux d'analyse entrepris sur le thème des fuites illégales de capitaux, et annonce notamment la publication en fin d'année d'un rapport dirigé par Thabo Mbeki pour la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU qui proposera des recommandations de politiques. Celles-ci permettront aux dirigeants africains d'orienter leurs pistes de réflexion dans un contexte où ils doivent mettre au point de potentielles contre-mesures. Cet expert recommande par ailleurs une meilleure intégration régionale pour mettre un frein à ces flux illicites, ce qui aiderait à définir une position africaine plus claire et plus crédible dans le cadre des processus internationaux.

Demain, l'aide ?

Dans le cadre d'un événement organisé par la FERDI (Fondation pour les études et recherches sur le développement international) lors des journées européennes du développement en novembre 2013, Monsieur Serge Tomasi, Directeur adjoint de la Direction de la Coopération au Développement de l'OCDE, a partagé son analyse des évolutions que l'aide publique au développement devrait opérer pour continuer à jouer son rôle auprès des pays et populations les plus pauvres et vulnérables de la planète, dans un contexte où les objectifs assignés à l'aide intégreront de manière plus nette, au sein des Objectifs de développement durable, des enjeux globaux partagés par tous. Dans ce [papier](#), il décrit dans un premier temps les évolutions majeures qui ont non seulement transformés les pays traditionnellement ciblés par l'aide et mis celle-ci en concurrence avec d'autres sources de financements plus nombreuses, mais aussi élargi son horizon par la prise en compte de la gestion et préservation des biens publics mondiaux dans ses objectifs. Face à cette diversification des besoins des pays qu'elle cible, il propose ensuite des pistes pour assurer une allocation la plus efficace possible des ressources de l'aide, qui continue, malgré la diminution de son importance relative, d'être essentielle aux pays les plus pauvres ou vulnérables.

Financer le développement après 2015

A l'aube de l'expiration des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) prévue l'an prochain, l'enjeu du programme de développement pour l'après-2015 est de pérenniser les sources de financement et d'assurer la coopération entre les Etats. Dans ce paysage économique changeant, un rapport récent du Groupe de la Banque mondiale - [Financer le développement après 2015](#) (en anglais) – suggère qu'un programme de développement capable de faire la différence exigera un niveau sans précédent de coopération entre les gouvernements, les donateurs et le secteur privé. Ce rapport met en exergue quatre piliers fondamentaux pour le financement du développement : la mobilisation des ressources nationales, une aide meilleure et plus intelligente, le financement privé domestique et le financement privé externe. Il avance également que le succès de cette coopération dépend de politiques efficaces et de la capacité à les mettre en œuvre, ainsi que d'institutions crédibles capables d'optimiser l'impact de ressources rares et de mobiliser des ressources additionnelles. Ce rapport évoque par ailleurs le rôle que peuvent jouer la Banque mondiale et les banques de développement pour faire face aux enjeux du financement du développement.

Rapport 2014 de l’Africa Progress Panel

Afin de préparer le rapport 2014 de l’Africa Progress Panel, une réunion de consultation tenue en novembre 2013 a rassemblé des experts issus du secteur privé, d’ONG, d’agences de l’ONU ainsi que hauts fonctionnaires et universitaires. Une question centrale a sous-tendu cette rencontre : de quel type de financement du développement l’Afrique a-t-elle besoin pour construire une croissance soutenue et inclusive? Les discussions du comité de consultation se sont articulées autour des thèmes suivants : la transformation du secteur de l’agriculture et de la pêche, le développement de l’infrastructure, la mobilisation des investissements, une fiscalité améliorée et une utilisation de l’aide plus efficace. Le cadre de réflexion de ces débats est détaillé dans ce [résumé](#) qui met également des documents de référence à disposition.

Tribune dans Libération sur la TTF européenne

Une [tribune](#) publiée par des eurodéputés socialistes dans le quotidien français Libération appelle à la concrétisation d’une taxe sur les transactions financières européenne.